

APPEL A CANDIDATURES



PANORAMA
Art Contemporain

FRANCO

FRANCO
Un territoire,
d'autres regards

MA

Installations, expos,
films, spectacles,
performances,
ateliers

Événement artistique
et participatif proposé
par le PETR cœur
des Hauts-de-France

Informations 03.22.84.78.84
j.robiquet@coeurdeshautsdefrance.fr
www.coeurdeshautsdefrance.fr
panorama_santerre_hautesomme

 PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

 Somme
Hauts-de-France

 PETR Cœur des
Hauts-de-France

Design: Christophe Collette-Poussier, 2022

EDITION # 2

Proposé par
Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur des
Hauts-de-France

En partenariat avec

La Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-
de-France

Le Conseil régional des Hauts-de-France

Le Conseil départemental de la Somme

Le rectorat de l'Académie d'Amiens



LE CONTEXTE

LE PETR CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur des Hauts-de-France est un syndicat mixte chargé de mener des actions de promotion économique, de développement touristique, d'aménagement du territoire et de développement culturel pour le compte de trois communautés de communes : Terre de Picardie, Est de la Somme et Haute Somme.

Il porte des politiques publiques menées à l'échelle du bassin de vie du Santerre Haute Somme jugée plus pertinente. Ainsi les actions menées par le PETR traduisent la volonté des élus de travailler ensemble dans un esprit de mutualisation et dans un souci d'efficacité.

LE SANTERRE HAUTE SOMME : UN PEU D'HISTOIRE

Le fleuve Somme structure le Santerre Haute Somme et définit ses unités paysagères. Sur sa rive droite le plateau et les collines du Vermandois et sur sa rive gauche le plateau du Santerre. Véritable frontière naturelle, le fleuve a permis depuis les époques les plus reculées l'installation des premiers groupes d'hommes d'abord nomades (des vestiges découverts à Etricourt-Manancourt) puis sédentaires (vestiges à Villers-Carbonnel, menhir de Doingt-Flamicourt...). Au cours des siècles des frontières s'instaurent. La bataille de Tertry de 687 marque l'avènement des carolingiens, cette époque du haut Moyen Age est aussi riche d'un point de vue religieux avec la création de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin par saint Fursy, moine irlandais. Le territoire devient terre de frontières. Les batailles pendant la guerre de Cent Ans, les conflits entre Louis XI et la maison de Bourgogne... puis plus tardivement à l'époque moderne, la guerre de Trente Ans, inscrivent ce territoire dans les grands enjeux territoriaux du royaume de France. Les grandes abbayes du territoire deviennent biens nationaux, puis sont vendues et la plupart disparaissent après la révolution française de 1789. Seule l'abbaye de Ham subsiste encore aujourd'hui.

Le XIXe siècle sera fortement marqué par l'industrialisation du territoire. Le blocus sur l'Empire Français de Napoléon par les britanniques permet le développement sur le territoire métropolitain de la betterave sucrière. Sa mise en culture progressive pousse au développement de l'industrie qui y est attachée. Râperie, distillerie, sucrerie... se multiplient sur le territoire.

L'activité fluviale s'intensifie également. Le développement des tourbières, étangs, clairs ainsi que des anguillères marquent encore aujourd'hui le paysage.

La Première Guerre mondiale stoppe tout ce développement et défigure le paysage profondément. A la fin de ce conflit sans précédent, le territoire est quasiment intégralement en zone rouge soit inconstructible, irréparable, pollué au niveau des sols... bref aucun nouveaux aménagements ne devaient prendre forme. Sous la pression des habitants bravant l'interdit et désirant retourner chez eux, celles des élus locaux souhaitant réhabiliter leurs terres, la zone rouge se voit fortement réduite.

La reconstruction dure près de vingt ans et est parfois stoppée par la Seconde Guerre mondiale. La physionomie des villages change. La modernité apparaît comme l'eau courante. Les arts décoratifs sont mis au service de cette reconstruction quasi intégrale.

Aujourd'hui encore le territoire se caractérise par cette unité architecturale issue de la Première Reconstruction. Bien que l'on trouve çà et là quelques bâtis issus de la Seconde Reconstruction, cela reste néanmoins à la marge. Même le modelé paysagé telle qu'on l'observe aujourd'hui est issu des nivellements de sols après la Première Guerre mondiale et des remembrements des terres agricoles au sortir de la guerre.

Le Santerre Haute Somme est un territoire de passage depuis des milliers d'années qui cache ses richesses et surprend toute personne qui le découvre.

LE DEVELOPPEMENT CULTUREL SUR LE TERRITOIRE

Le PETR accompagne le développement culturel du territoire depuis près de quinze années. Il a ainsi construit au fil des ans sa politique culturelle autour de quatre axes : la lecture publique, l'action culturelle et le soutien à la création artistique et la valorisation du patrimoine.

La mise en œuvre de ce projet culturel de territoire est animée par plusieurs enjeux territoriaux : le maillage territorial, la cohésion sociale, la transition écologique, l'attractivité du territoire, la mobilité.

La politique culturelle est aujourd'hui reconnue des nombreux partenaires institutionnels qui l'accompagnent (Europe, Drac, Education Nationale, Région, Département).

UN TERRITOIRE LABELISE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Depuis février 2021, le Santerre Haute Somme est dépositaire du label national Pays d'art et d'histoire qui vise à qualifier des villes et territoires animés par une démarche de protection, conservation et de valorisation de leur patrimoine.

Le label Pays d'art et d'histoire qualifie ainsi des territoires ou communes qui, conscients de l'enjeu que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par la population locale, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

PANORAMA / les enjeux

PREAMBULE

Le Santerre Haute Somme offre à première vue l'image d'un territoire meurtri, englué dans une histoire sanglante, traumatique qui aujourd'hui encore influence la représentation peu valorisante que les habitants en ont.

A en croire certains, le Santerre Haute Somme ne serait qu'une vaste étendue de plaines et de champs agricoles sur laquelle un jour fut posée une gare TGV plus communément appelée « Gare à betteraves ».

A en écouter d'autres, ce territoire enclavé, fermé et profondément rural ne serait peuplé que d'individus froids, distants, méfiants, « parfois rudes dans leur réaction à tout ce qui est étranger ou extérieur... ».

Parce que le Santerre Haute Somme n'est pas qu'une terre en déshérence économique, sociale et culturelle sur laquelle aucun fruit ne pousserait,

Que son histoire ne commence ni ne se termine avec les affres de la Première guerre mondiale, que la richesse de son patrimoine vient témoigner d'un passé bien plus riche et complexe qu'il n'y paraît et que ses paysages n'ont pas uniquement été façonnés par le fracas des bombes et autres chars d'assaut,

Que ce territoire est peuplé d'individus passionnés et amoureux de leur territoire, d'acteurs investis dans leur activité, d'un tissu associatif dynamique,

Le projet Panorama doit être une opportunité pour les artistes d'influer sur ces perceptions du territoire un peu trop caricaturales pour être vraies, d'aller à rebours des modes de représentation stigmatisants, de faire émerger l'inexprimé, l'inattendu, l'insondable et de mener un projet participatif dans lequel la parole des habitants puisse être entendue, imprimée, valorisée.

PRESENTATION GENERALE

Le projet PANORAMA(s) est une invitation à interroger, par le regard, le geste et la parole artistique, le territoire dans une ou plusieurs de ses dimensions (humaine, économique, historique, patrimoniale, naturelle, paysagère), traversé qu'il est par un certain nombre d'enjeux, actuels ou à venir, et une identité qui lui est propre.

Les artistes auront ainsi le choix de se positionner sur l'une des problématiques qui apparaît dans la liste qui leur est proposée. Si ces derniers souhaitent orienter leur travail vers d'autres enjeux non identifiés par le PETR, leur candidature serait étudiée par les membres du jury à la lumière de son degré de pertinence avec le territoire.

Les artistes auront ainsi à cœur de traduire par l'angle de la création le fruit de leurs investigations et à le partager, l'enrichir avec les habitants et les acteurs ressources du territoire.

Le Santerre Haute Somme : des enjeux, une identité

- **Agriculture et industrie agro-alimentaire**

Grâce à son sol limoneux, le Santerre Haute Somme compte parmi les terres les plus fertiles d'Europe qui ont facilité le développement d'une agriculture et d'une industrie agro-alimentaire. Cette dernière se diversifie autour des industries de transformation comme les râperies ou les minoteries. En même temps qu'elle contribue au développement économique du territoire, l'activité agro-industrielle façonne les paysages, fait émerger un patrimoine spécifique (les sucreries de Sainte Emilie et d'Eppeville) et encourage la mise en place de réseaux de communication. Cette tradition perdure encore aujourd'hui.

- **La Première Reconstruction**

Par l'ampleur de son déploiement, la complexité de son organisation, l'audace et la pluralité des choix architecturaux mis en avant, la Première Reconstruction est pour le territoire une période riche et foisonnante où l'esprit de modernité s'affirme. Le Santerre Haute Somme se réinvente alors au cours de cette période. Véritable laboratoire urbain et architectural, il l'est aussi dans le domaine des arts décoratifs (mobilier, mosaïques, vitraux...) offrant ainsi une réelle richesse créative.

- **Paysages**

Le Santerre Haute Somme est partagé entre d'un côté un paysage de plateaux et d'openfield propice à la pratique d'une agriculture dite intensive et de l'autre côté les collines du Vermandois à la topologie plus vallonnée. Point de séparation entre les deux, la Somme occupe, quant à elle, depuis toujours une place essentielle dans la morphologie et le développement du territoire. Elle a façonné les paysages de la Vallée, a servi de frontière naturelle et de point de défense aux habitants et a facilité le développement de la culture maraîchère et des activités halieutiques.

Avec l'arrivée de la période interglaciaire, la Somme a laissé place à de vastes zones de marécages tourbeux. Cette tourbe a longtemps été exploitée comme combustible de substitution au bois. Les paysages de la Vallée de la Somme témoignent de cette exploitation avec les étangs aux formes régulières appelés « clairs » ou « entailles » bordés de chemins d'exploitation.

Le PETR porte également un Plan de Paysage qui vise, entre autres, à valoriser et préserver les différents éléments paysagers identitaires du territoire.

- **Les espaces naturels protégés**

Le territoire offre la particularité de posséder des espaces naturels d'exception à l'image du marais de halles ou des deux sites labellisés Natura 2000 « Etangs et marais du bassin de la Somme » et « Moyenne vallée de la Somme ». Deux espaces naturels sensibles, les marais de Feuillères et de Cléry-sur-Somme, sont également répertoriés.

- **Le Canal à grand gabarit Seine Nord-Europe**

Il s'agit certainement d'une des plus grosses infrastructures que ce territoire connaîtra de toute son histoire. Ce canal à grand gabarit de 107 kms de long et 54 kms de large est un maillon essentiel de la liaison fluviale Seine-Escaut qui connectera le réseau français aux 20 000 kms de voies européennes. Outre le fait qu'elle encouragera le développement du fluvial comme solution écologique de transport de marchandises, cette construction aura un impact réel dans le quotidien des habitants et dans leur manière d'appréhender leur territoire. Elle ne sera pas sans conséquence non plus d'un point de vue environnemental sur la faune et la flore locale.

- **Les autres patrimoines :**

- ✓ le patrimoine archéologique fruit des différents grands chantiers menés sur le territoire : fouilles archéologiques autour du futur Canal Seine Nord Europe et des infrastructures autoroutières
- ✓ L'architecture religieuse d'avant-guerre.
- ✓ Les cimetières militaires et autres monuments commémoratifs

- **Les friches**

La question de la reconversion de certaines friches, industrielles ou non, constitue un enjeu important pour le territoire en matière de transition écologique dans un contexte où le Zéro Artificialisation Nette vise à réduire de moitié la consommation de foncier d'ici 2030 pour tendre vers la neutralité. Par ailleurs, ces potentielles requalifications et nouvelles destinations de sites posent la question du développement du territoire, de son avenir et de la mémoire que ces lieux entretiennent auprès de la population locale.

- **Les jardins**

Le jardinage fait partie intégrante du quotidien des habitants. Il en est même devenu une véritable passion pour beaucoup d'entre eux, un art de vivre. Jardins privés, jardins ouvriers, jardins partagés, jardins maraîchers implantés sur les hardines...tous constituent un patrimoine vivant à valoriser et à préserver.

- **La ruralité ou comment habiter le territoire aujourd'hui**

Avec tout ce que cela comporte de richesses, d'avantages, de contraintes... (mobilité, offre de services publics, pratiques agricoles, terre d'expérimentations culturelles, sociales, tourisme...)

PANORAMA / les détails de la résidence

3 BINÔMES D'ARTISTES

Sur chacune des trois communautés de communes du territoire, une résidence sera proposée à un binôme d'artistes issu du champ de la création contemporaine. Ces artistes auront eu l'occasion d'éprouver au minimum une première expérience en commun et devront être issus d'un des domaines suivants : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, design, arts décoratifs, création numérique, vidéo), architecture, arts du paysage, écriture littéraire.

UNE IMMERSION EN TROIS TEMPS...

La résidence se décomposera en trois temps :

- Des temps de découverte du territoire, de rencontres avec les habitants et acteurs du territoire
- Des temps de création, de médiations avec les habitants
- Des temps de présentation et de valorisation du projet

Il ne s'agit en aucun cas d'une résidence de longue durée au cours de laquelle les artistes se verraient assigner à résidence pendant plusieurs mois sur le territoire. Néanmoins, la fréquence de leur présence devra être suffisamment régulière pour créer les conditions d'une plus grande visibilité et lisibilité du projet par les habitants. A ce titre, le jury sera vigilant à ce que les artistes soient suffisamment disponibles et présents sur l'ensemble de la période.

... AU CROISEMENT DE LA RECHERCHE, DE LA CREATION, DE LA MEDIATION ET DE LA VALORISATION

- **Le temps de la découverte du territoire et des rencontres avec la population / RECHERCHE**

C'est au cours de l'année 2024 que ce temps interviendra. La venue des artistes sur le territoire se fera sur deux périodes d'une semaine chacune, au printemps et à l'automne 2024. Sur chaque bassin de vie, les artistes auront à s'imprégner de la réalité du territoire que leur proposera d'investir le PETR, à interroger les personnes ou structures ressources, les habitants à même de les orienter dans leurs recherches et d'enrichir leur réflexion. Pour cela, les artistes seront accompagnés par le coordinateur culturel et les agents de la Mission Pays d'art et d'histoire du PETR ainsi que d'autres agents du PETR en fonction de leurs besoins : tourisme, urbanisme, paysages, environnement...

Premier temps immersif

Ce premier temps interviendra au printemps 2024.

Afin d'optimiser le temps de présence des artistes sur le territoire, un travail étroit d'identification des acteurs ressources, locaux ou régionaux, associatifs ou institutionnels devra être mené en amont du premier temps d'immersion, en lien étroit avec le PETR.

Ce dernier mettra également à disposition des artistes un certain nombre de ressources documentaires.

Second temps immersif

Le travail d'immersion se poursuivra à l'automne 2024. **De nouvelles rencontres** pourront être envisagées à cette occasion. A l'issue de ce second temps, le binôme aura à remettre sa **note d'intention définitive**.

En outre, au cours de cette seconde semaine d'immersion, une journée entière sera consacrée au **temps de formation des enseignants** mobilisés sur le projet, en partenariat avec le rectorat de l'académie d'Amiens. Ce temps devra être envisagé comme un moment privilégié de sensibilisation à la démarche des artistes, au projet et d'échanges sur les attentes respectives.

Ces deux temps d'immersion devront être envisagés comme des temps de rencontres, de recherche devant toutefois laisser place à des moments plus contemplatifs.

- Le temps de la production / CREATION & MEDIATION

Création et médiation interagiront, que l'œuvre soit co-construite avec les habitants ou que ces deux volets de la production se déploient davantage en dialogue.

A propos de la CREATION

Les artistes auront à travailler à la réalisation d'une œuvre qui viendra traduire, dans une approche originale, innovante, inclusive, l'ensemble des investigations et réflexions menées sur le sujet. Ce travail devra, en outre, s'envisager à la fois dans une approche artistique et sociologique.

Le travail de création se nourrira des rencontres et recherches menées sur le territoire mais nourrira également le travail de médiation effectué simultanément.

A propos de la MEDIATION

La médiation devra se décliner sous des formes multiples. Le jury sera très attentif à ce que chaque binôme imagine, en lien étroit avec le PETR, des formules originales en mesure d'emporter l'adhésion des habitants qui permettra ensuite de mieux les associer au processus de création et à la valorisation du projet.

Il est entendu, par ailleurs, que la médiation ne devra pas s'adresser qu'au jeune public. Un panel suffisamment représentatif d'habitants devra être concerné par le projet.

LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

Néanmoins, dans les impondérables, et considérant que la pratique artistique permet d'entrer plus directement dans une démarche artistique, les artistes auront l'obligation d'animer des ateliers de pratique artistique avec le jeune public en temps scolaire. Des interventions en hors-temps scolaire pourront être également envisagées sous des formats plus courts.

Ces ateliers devront être imaginés comme des prolongements du travail de création et instaurer un vrai dialogue entre les artistes, les élèves et les enseignants. Les interventions devront s'envisager de manière qualitative.

En temps scolaire, le nombre de classes et d'élèves mobilisés en écoles, collèges et lycées sera ainsi limité au profit d'un nombre d'heures d'intervention par classe plus conséquent (minimum 8 h). Le nombre de classes mobilisées sera affiné pour le printemps 2024 avec le PETR.

Au total, le nombre d'heures d'intervention en temps scolaire oscillera entre 50 et 60 heures.

Ces temps d'ateliers en milieu scolaire seront confortés par les temps de formation initiés en amont (voir ci-dessus) et les nombreux échanges que les artistes nourriront avec les enseignants.

Les ateliers de pratique artistique pourront débuter dès la fin d'année 2024 si besoin ou un peu plus tard.

LES AUTRES FORMES DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Protéiformes et novatrices

A côté des ateliers, le PETR sera très attentif à ce que les artistes soient novateurs dans leur approche des publics et dans leur manière d'associer ces derniers à toutes les étapes du projet.

Ces participations aux formes multiples devront servir le projet et être ouvertes à un large panel de personnes, et ce, quel que soit leur âge et leur degré d'implication.

Il s'agira notamment de travailler avec les acteurs impliqués dans la vie locale : médiathèques, ehpad, espaces de vie sociale, centres de loisirs, associations, collectivités locales, entreprises locales, organismes d'insertion, ehpad...

Points d'étape et convivialité

Le PETR et les artistes organiseront à plusieurs moments charnières du projet des présentations publiques du travail en cours. Conviviales, ces rencontres devront être l'occasion pour les artistes d'échanger avec les habitants autour du projet et de mobiliser et fidéliser les personnes intéressées pour s'engager dans la préparation des temps de valorisation.

L'identification des acteurs mobilisés sera affinée en cours d'année 2024.

Les actions de médiation devront s'envisager sur l'ensemble de la période (janvier – juin) sur une fréquence régulière et non de manière trop resserrée, et ce, afin de

permettre une plus grande visibilité des artistes et du projet. Néanmoins, sur les ateliers en temps scolaire, nous ferons en sorte de regrouper sur chacune des sessions d'intervention l'ensemble des établissements scolaires.

- Les temps de valorisation des projets / VALORISATION

Le temps de la valorisation des projets se formalisera autour de deux temps forts.

Le premier temps fort : un temps culturel festif, populaire et artistique

Il interviendra à l'issue de l'année scolaire 2025 (fin juin – début juillet) et viendra valoriser le projet dans sa globalité, aussi bien l'œuvre des artistes que le travail mené par ces derniers avec les habitants et notamment le jeune public.

Viendra s'y greffer une programmation culturelle éclectique, populaire en résonance plus ou moins forte avec la problématique abordée. Cette programmation sera imaginée par le PETR en lien avec les binômes.

Le temps fort se déclinera sur trois sites du territoire (un par binôme) sur l'ensemble d'un week-end. Chaque binôme se verra assigner un lieu de valorisation qui aura été discuté et choisi bien amont pour sa pertinence.

La veille du temps fort, les artistes accueilleront les établissements scolaires ayant participé au projet. Elèves et enseignants seront ainsi invités à découvrir sur les différents sites les travaux réalisés par les artistes ainsi que leurs propres réalisations.

Un second rendez-vous comme un prolongement du temps fort

Ce rendez-vous sera proposé quelques mois après le temps fort (automne-hiver 2025) et permettra sur un temps plus long de présenter les travaux des trois binômes en un même lieu si possible. Il laissera ainsi le temps aux habitants de (re)découvrir les différentes propositions artistiques.

DES BINÔMES EN DIALOGUE

Afin de créer une cohésion d'ensemble, Le PETR proposera aux équipes artistiques de se rencontrer à plusieurs reprises durant leur temps de résidence afin d'échanger sur les projets en cours, le tout dans une ambiance conviviale

Pourront y être associés d'autres acteurs du territoire ainsi que les habitants.

PANORAMA / BUDGET ET CALENDRIER

LE BUDGET

Pour l'année 2024, chaque binôme se verra attribuer une enveloppe de 5 000 € pour ses deux temps d'immersion.

Ce budget comprendra les honoraires des artistes et les défraiements (km, hébergement, repas).

Pour l'année 2025, chaque binôme se verra attribuer une enveloppe de 30 000 € pour le travail de création, de médiation et sa présence sur le temps fort (sous réserve des crédits apportés par les partenaires).

Ce budget comprendra les honoraires des artistes, les défraiements des artistes (km, hébergement, repas), les frais de matériel.

Le PETR aura également à sa charge l'organisation du temps fort.

LE CALENDRIER RECAPITULATIF

PERIODE	ECHÉANCES
DECEMBRE 2023 – JANVIER 2024	CHOIX DES ARTISTES
MARS-MAI 2024	IMMERSION 1 / DECOUVERTE du territoire et de ses acteurs
FIN OCTOBRE 2024	IMMERSION 2 / poursuite de la DECOUVERTE du territoire, mise en place du TEMPS DE SENSIBILISATION des équipes enseignantes
NOVEMBRE 2024	RENDU DE LA NOTE D'INTENTION ARTISTIQUE DEFINITIVE
JANVIER – JUIN 2025	IMMERSION 3 / <u>PRODUCTION du projet</u> Création, médiation, rencontres...
FIN JUIN – DEBUT JUILLET 2025	IMMERSION 4 / VALORISATION DU PROJET <u>Temps fort et journée scolaires</u>
AUTOMNE – HIVER 2025	IMMERSION 5 / PANORAMA BIS

PANORAMA / LA CANDIDATURE

QUI PEUT CANDIDATER ?

La candidature devra être portée par un **binôme d'artistes** déjà constitué. Chacun des artistes constituant le binôme devra intervenir sur l'un des champs suivants :

- Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, design, arts décoratifs, création numérique, vidéo, illustration),
- Architecture, arts du paysage,
- Écriture littéraire

COMMENT CANDIDATER ?

Dans sa candidature, le binôme devra présenter :

- Une note de **premières intentions (3 pages maximum)** faisant état de sa bonne compréhension du projet et de sa capacité à se projeter sur le territoire. A ce titre, le binôme devra être en mesure de formuler une ou plusieurs propositions problématisées sur lesquelles il souhaite travailler. Le jury sera attentif au fait que le binôme appuie son discours sur quelques éléments concrets du territoire (patrimoine, histoire, paysages, activités humaines...).
Le binôme devra par ailleurs faire état de sa capacité, d'une part, à traduire par un travail de création la réflexion qu'il pourra mener et, d'autre part, à inventer des modes de participation pertinents, dynamiques, inclusifs permettant aux habitants de s'approprier le projet dans sa globalité et d'en être acteurs.
- Par ailleurs, à l'issue de la seconde phase d'immersion (automne 2024), une **note d'intention artistique définitive (3 pages maximum)** devra être rédigée. Elle précisera le propos artistique, l'approche du territoire, les modes d'écriture, le processus de valorisation ainsi que la manière avec laquelle les habitants seront impliqués dans le projet. Dans cette note, les artistes devront déjà être en mesure d'identifier un certain nombre d'acteurs ressources sur lesquels ils s'appuieront pour construire leur discours. Cette liste pourra bien entendu être étoffée par la suite...
- L'ensemble de ses références artistiques et pédagogiques : biographie actualisée, dossier de presse, portfolio actualisé
- L'ensemble des éléments administratifs prouvant que les artistes sont engagés dans une démarche professionnelle (N°SIRET, Agessa, MDA)

La candidature devra être adressée à Monsieur le Président du PETR Cœur des Hauts-de-France **avant le 15 novembre 2023**

Son envoi se fera de manière dématérialisée à l'adresse suivante : d.bonnaud@coeurdeshautsdefrance.fr

- **L'analyse des candidatures**

L'analyse des candidatures se fera au sein d'un comité technique réunissant certains membres des institutions partenaires : Drac, Région, Département, Education Nationale.

Une fois la décision du jury prise, un entretien en distanciel sera proposé aux binômes présélectionnés de manière à préciser les intentions des artistes.

RENSEIGNEMENTS / d.bonnaud@coeurdeshautsdefrance.fr